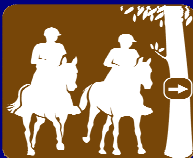


REGLEMENT

CHAMPIONNAT DES AS



D'ENDURANCE 2010

Du 13 au 15 aout 2010 à Chalinargues (15)

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours d'Endurance 2010, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Les épreuves des championnats sont ouvertes à tout licencié fédéral, respectant les conditions de qualification, quel que soit sa nationalité.

Le classement des épreuves prend en compte tous les concurrents, cependant, seuls les cavaliers de nationalité Française pourront figurer au classement final d'un Championnat pour les 8 premières places.

Dans tous les championnats de France, en cas de réclamation, une commission d'appel est ponctuellement constituée pour la traiter. Cette commission est règlementairement composée de trois personnes présentes sur le terrain : le Président du concours et deux juges officiant sur la manifestation parmi ceux non concernés par le litige, au choix de l'organisateur.

CONDITIONS GENERALES

Sur un même Championnat de France (même lieu, mêmes dates) un cheval, un cavalier ne peuvent concourir qu'un seul titre de champion de France.

Les engagements sous X sont interdits pour tous les concurrents.

ENGAGEMENTS

Les engagements sous X sont interdits pour tous les concurrents.

La clôture des engagements est fixée au lundi 02 août 2010 dans les conditions prescrites sur la DUC sur www.ffe.com onglet FFECompét. Les listes de qualification sont consultables sur ffe.com et arrêtées au vendredi 30 juillet 2010.

La date du dernier concours qualificatif est arrêtée au 24 et 25 juillet 2010.

DEROULEMENT/ CLASSEMENT

Championnat Minime : en 2 étapes (60 kms à vitesse imposée), départ échelonné par équipe de 2 ou 3 cavaliers. Calcul du classement par équipe de Région : cumul de points des 2 meilleurs scores (équipes de 2 ou 3 cavaliers). Un CRE peut déclarer plusieurs équipes. En cas d'ex aequo : prise en compte des meilleures fréquences cardiaques au contrôle intermédiaire.

Championnat Junior : en 3 étapes (total 85 à 100 kms à vitesse imposée), départ échelonné par équipe de 2 ou 3 cavaliers. Calcul du classement par équipe de Région : cumul de points des 2 meilleurs scores (équipes de 2 ou 3 cavaliers). Un CRE peut déclarer plusieurs équipes.

En cas d'ex aequo : prise en compte des meilleures fréquences cardiaques au contrôle intermédiaire.

Championnat Jeune cavalier : en 4 étapes (total 130 km à vitesse libre). Classement individuel. Poids libre.

QUALIFICATION

Les épreuves As Jeunes 3 minimum qualifient pour le Championnat des As Minime.

Les épreuves As Jeunes 2 minimum qualifient pour le Championnat des As Junior.

Les épreuves As Jeunes 1 qualifient pour le Championnat des As Jeune Cavalier.

Championnat	Age maxi dans l'année	LFC minimum	Norme technique	Qualification cavalier	Qualification cheval
Championnat Minime	14 ans	Club	Amateur 2 (60 km)	2 classements en épreuves As Jeune 3 et/ou 2	1 classement en épreuves As Jeune 3 et/ou 2
Championnat Junior	18 ans	Amateur	Amateur 1 (90 km)	2 classements en épreuves As Jeune 2 et/ou 1	1 classement en épreuves As Jeune 2 et/ou 1
Championnat Jeune Cavalier	21 ans	Amateur	Amateur Elite (130km)	2 classements en épreuves As Jeune 1	1 classement en épreuves As Jeune 1

Les épreuves As Jeune citées dans le tableau ci-dessus doivent être des épreuves As Jeune concourues au lendemain du championnat 2009.

Pour tous les Championnats, des couples peuvent être sélectionnés par la Direction Technique Nationale.

DOTATIONS

Championnat	Dotation chèques cadeaux
Championnat Minime	1er :300€ 2ème :150€ 3ème :90€
Championnat Junior	1er :600€ 2ème :300€ 3ème :150€
Championnat Jeune Cavalier	1er :700€ 2ème :500€ 3ème :300€